



La Brève de Madame le Maire

Chères Valaysiennes, Chers Valaysiens,

Avec l'arrivée des beaux jours, l'équipe municipale a le plaisir de vous faire part de la vie de notre village et des projets en cours de préparation.

Fin 2017, un jeune boulanger et son amie commerçante nous ont contactés car ils souhaitent ouvrir **une boulangerie, avec des rayons d'épicerie de dépannage et un coin convivial proposant des boissons à consommer sur place**. Ils sont en cours d'acquisition du fonds de commerce et du matériel de la boulangerie ROLLEE et ont demandé à acheter les locaux de l'ancienne épicerie, de taille et disposition adaptées à leurs projets et souhaits (voir en Vie municipale).

Quant à l'école, le Syndicat scolaire a retenu **le cabinet d'architecture BLEU CUBE** qui, fort de son expérience en milieu scolaire, **va mener le projet de rénovation de l'école** initié par le CAUE (voir en Sujets d'actualité).

Suite à la vente des locaux de l'ancienne épicerie, la Commune devra délocaliser l'atelier municipal. En parallèle, le projet de rénovation de l'école nécessite de libérer les locaux de l'Agence postale. Celle-ci pouvait d'ailleurs difficilement rester dans l'enceinte de la Cour du Château, en raison des mesures Vigipirate. Aussi, une réflexion est menée pour **réhabiliter le bâtiment situé derrière la mairie et y installer l'Agence postale et l'atelier municipal**. Pour ce projet, les dotations de l'Etat (DETR) devraient avoisiner 50%.

Pour ce qui est de la Vie associative, les Vén'Arts ont largement contribué à l'animation hivernale du village aussi bien pour le **marché de Noël, la Bourse à tout** que pour **les défilés d'Halloween et Carnaval**. Pour le **vide-greniers du 1er mai**, l'Association des Parents d'Elèves a profité cette année d'une météo clémente qui a apporté la foule des grands jours et du baume au cœur de ses nombreux bénévoles. **Félicitations et merci à tous ! Nous serons heureux de vous rencontrer lors des prochaines animations : fête des voisins le 25 mai, fête et feu d'artifice le 7 juillet...**

Bonne lecture !

Pour l'équipe municipale,
Claudie GAUTHIER

SOMMAIRE

1. Vie municipale	2
2. Les sujets d'actualité	3
3. L'agenda municipal	4
4. Le calendrier des animations..	4
5. Vie associative	5
6. L'art du bon voisinage	6
7. Etat civil	7

**Ouverture de la Mairie
du lundi au vendredi
De 13h* à 17h**

*13h30 les mardis et jeudis
Tél. : 03.84.31.53.58

Mail :
mairie.valay@orange.fr
Site : www.valay.fr
**Facebook : Commune de Valay
Haute-Saône**

**Permanences de
Claudie GAUTHIER :**
**Lundi, mardi, jeudi
De 13h30 à 16h et sur RDV.**

1 - Vie municipale

Les derniers Conseils municipaux de 2017 (09/10 et 04/12) ont dû prendre acte, non seulement du **déficit de la CCVP** (un 1er acompte de 17 344 € a été versé par notre Commune), mais encore de la **fin des emplois aidés**.

Au niveau du Syndicat scolaire, un poste d'agent d'entretien n'a ainsi pas pu être renouvelé. Un agent communal et un agent du Syndicat – que nous remercions très sincèrement – ont accepté une **réorganisation de leurs emplois du temps** pour permettre la réalisation de l'entretien de l'école.

Pour la Commune, le début d'année 2018 a été marqué par le **départ de deux agents techniques** : Morgan RAUNET (fin de contrat aidé) et Séverine GUILLAUME (mutation à Pouilley-Français).

En mars, un nouveau type de contrat, aidé à hauteur de 50%, pour une durée hebdomadaire de travail de 20 h, a été mis en place (Parcours Emploi Compétences). La Mission Locale nous a alors proposé l'embauche d'Aurélien GEVREY qui, tout en respectant les critères exigés pour ce type de contrat, a débuté par un stage d'une semaine. Le Conseil municipal du 09/04 a créé le poste correspondant et **Aurélien travaille désormais, tous les matins, de 8 à 12 h**. Lors de la même séance, l'entreprise BOLARD a été retenue pour effectuer **la tonte de certaines rues** : Châtelard, Champtonnay, Chemin des Noues, Chaux de Pierre, Lavoir, Avenue de la Gare (après la pharmacie), Général de Gaulle (de l'école à la sortie en direction de Chaumerenne). Chaque passage sera facturé 728 € TTC.

Les travaux de voirie, estimés à 58 155 € HT, concerneront **la sécurisation de la rue de la Grotte** (voir rubrique Art du bon voisinage) et **de nombreuses réparations** rendues nécessaires aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du village, principalement route de Champtonnay. Les aides départementales AED et « Amendes de police » ont été demandées.

La vente de l'ancienne épicerie a été décidée au prix net vendeur de 62 500 €, les frais de notaire étant à la charge des acquéreurs. Ce tarif est consenti dans l'objectif de permettre, dès cet été, **l'ouverture d'un commerce boulangerie / épicerie par M. Pierre-Yves CONREAU et Mme Mélanie VILLEDIEU**.

Comme chaque année, la Commune prendra en charge **le feu d'artifice** qui sera fourni et tiré par l'artificier doubien Arti-Show, pour un montant de 1 775 € TTC (1 758 € en 2017), **lors de la fête du 07/07/2018**.

Lors du Conseil municipal du 09/04, le compte administratif a été approuvé avec **des résultats excédentaires** permettant de programmer des travaux à venir (atelier, agence postale, escaliers devant l'église), tout en conservant les mêmes taux de fiscalité communale.

Le compte-rendu intégral des Conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie (panneau à gauche de l'entrée) et sur le site de la Mairie.

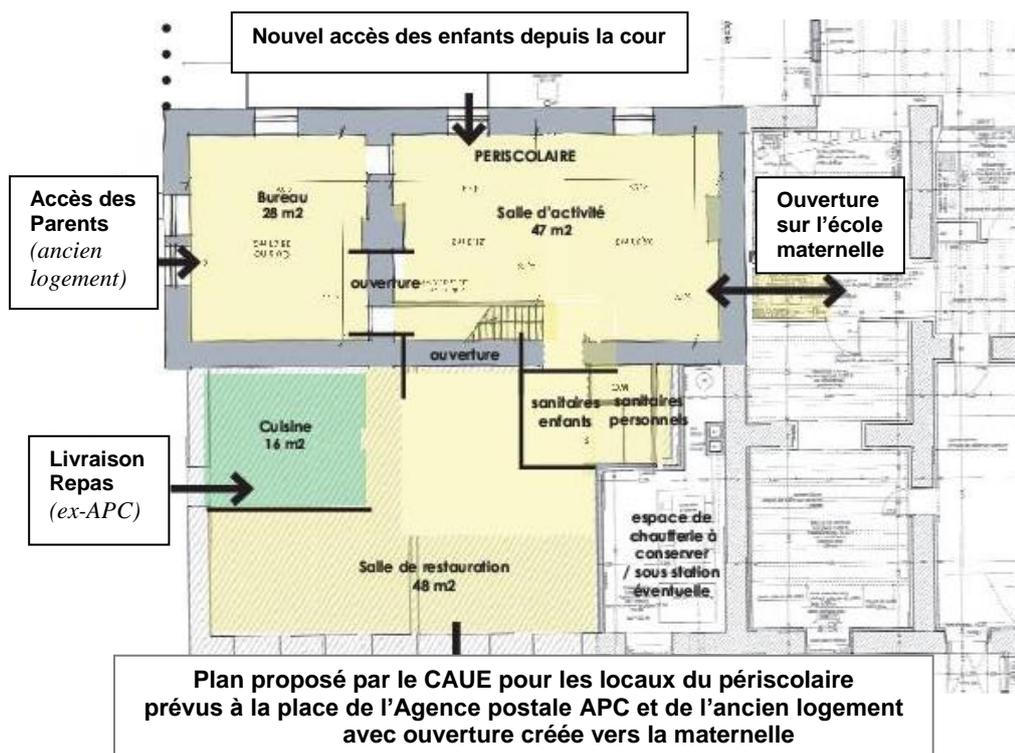


*Depuis le 12 octobre,
tous les jeudis,
de 16 à 19h30,
des producteurs et
commerçants sous
proposent fruits et
légumes, poulets, œufs,
plats cuisinés, pizzas,
nems et autres spécialités
asiatiques, fromages, vins,
miel, gaufres...
Soyons nombreux à
en profiter !*

✂ La rénovation de l'école

Le 13/11/2017, le Syndicat scolaire a validé le pré-programme réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et lancé une consultation en vue de retenir une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte) pour rénover l'école.

Le projet du CAUE propose **l'aménagement de 5 classes de taille suffisamment grande** dans le Château. Pour cela, les salles utilisées pour **la cantine et le service périscolaire** seront **déplacées dans les locaux communaux** (actuellement l'agence postale et ancien logement) situés à côté de l'école maternelle (voir ci-contre).



Le 12/02/2018, le Syndicat a retenu **le cabinet d'architecture BLEU CUBE** en raison de ses références en aménagement d'écoles et sa compétitivité en coût d'honoraires. Après 2 mois de diagnostic, l'architecte a confirmé la faisabilité du projet et estimé l'enveloppe financière à **951 300 € H.T. pour les travaux envisagés** (restructuration de salles, changement menuiseries, isolation, réfection sols, murs et plafonds, reprise de toute l'installation électrique, nouveau système de chauffage, VMC, accessibilité...), auxquels se rajouteront les honoraires de l'architecte et les coûts des différentes études nécessaires. Le Syndicat a obtenu l'assurance que **le Conseil départemental et la Préfecture subventionneront fortement ces travaux indispensables pour notre école** : des taux d'aides de 50, 75 et 80% seront appliqués selon les différents sites et natures de travaux. Aussi, le 03/05, le Syndicat a demandé à l'architecte d'engager les études nécessaires en vue de mener cette rénovation.

✂ Le projet de chaufferie bois

La partie de l'école située dans le Château est chauffée par des radiateurs électriques tandis que l'école maternelle et le préau disposent d'une chaudière au fioul. Globalement, le Syndicat doit assumer des charges annuelles de 12 000 € en électricité et 6 000 € en fioul. De plus, les prix de ces énergies ne cessent d'augmenter et risquent de dépasser très rapidement un coût annuel de 20 000 €. Une étude menée gratuitement par l'ADERA (Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives) a mis en évidence **qu'une chaufferie bois ne consommerait que 5 630 € de plaquettes de bois pour chauffer le futur ensemble école/périscolaire/préau**. En intégrant l'amortissement de l'investissement et les frais d'entretien, les coûts seraient de l'ordre de 15 000 € par an.

Ce type de chaufferie est fortement encouragé et aidé puisque le bois représente une matière première renouvelable, largement présente sur notre territoire. **Une convention a été signée avec le Pays Graylois pour mener**, avec le bureau PLANAIR et le SIED (Syndicat Interdépartemental de l'Energie du Département), **l'étude de faisabilité** qui est obligatoire pour définir les caractéristiques techniques, les montants des investissements, les aides et les coûts de fonctionnement.

Plusieurs élus de la Commune et du Syndicat sont allés visiter la chaufferie bois de Noidans-le-Ferroux qui chauffe des locaux d'une configuration très proche des nôtres. Leur témoignage nous a convaincus et encouragés à étudier ce projet qui pourrait également être évolutif et chauffer d'autres locaux.

3 - L'agenda municipal

Dates et lieux	Points abordés	Représentants
13/11, 08/12, 12/02, 03/05 - Valay	Syndicat Scolaire du Val Valaysien : Comité syndical	Délégués du syndicat
15/11, 10/01, 07/02, 07/03, 25/04 et 17/05	Pays Graylois : ateliers Schéma Cohérence Territoriale	Maire et adjoint
27/11 - Valay	CAUE : étude rénovation école de Valay	Maire et adjoint
29/11, 24/01, 28/02 et 28/03 - Gray	Pays Graylois : Comité syndical	Maire et adjoint
05/12 et 06/02 - Valay	Conseil d'école	Maire
12/12, 14/03, 11 et 12/04 - Gray	CCVG : Conseil communautaire	Maire et adjoint
16/01 et 08/02 - Valay	Syndicat Scolaire : commission appel d'offres	Délégués du syndicat
19/01 - Besançon	DRAC : projet rénovation des escaliers devant l'église	Maire et adjoint
26/01, 29/01, 01/02 - Valay	Syndicat Scolaire : visite des 3 cabinets d'architecture retenus au premier tour de la consultation	Délégués du syndicat
13/02 - Valay	DRAC : projet rénovation des escaliers devant l'église	Maire et adjoint
14/02, 11/04 et 03/05 - Gray	CCVG : Délégation Service Public Eau et Assainissement	Adjoint
02/03 - Valay	Réunion municipalité et Associations	Maire, adjoints, conseillers
06/03 - Vesoul	DDFIP : réunion liquidation de la CCVP	Maire
14/03 et 24/04 - Valay	Syndicat scolaire : diagnostic école par l'architecte	Délégués du syndicat
24/03 - Vesoul	SIED : Comité syndical	Adjoint
28/03 - Rioz	COFOR : formation	Adjoint
30/03 et 11/04 - Gray	SICTOM : Comité syndical	Adjoint
19/04 et 15/05 - Valay	Etude de faisabilité chaufferie bois par PLANAIR	Délégués du syndicat
26/04 - Gray	Réunion sur les éoliennes	Adjoints et conseillère
27/04 - Gray	Rencontre de Monsieur le Préfet	Maire

CCVG : Communauté de Communes Val de Gray - CCVP : Communauté de Communes du Val de Pesmes

CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques

SIED : Syndicat Intercommunal d'Energie du Département - COFOR : Communes Forestières

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



4 - Le calendrier des animations

Mai	Juin	Juillet
<p><u>Le 01/05</u> : Vide-greniers APE</p> <p><u>Le 25/05</u> : Fête des voisins Comité des fêtes</p> <p><u>Les 26-27/05</u> : Expo photos Studio Jam</p>	<p><u>Le 29/06</u> : Fête de l'Ecole APE</p>	<p><u>Le 07/07</u> : Fête Nationale Jeux, Soirée dansante, Feu d'artifice Associations et municipalité</p> <p><u>Le 14/07</u> : Marche Nationale, Commémoration à la Caserne Amicale 89 et municipalité</p>

5 - Vie associative

Les défilés d'Halloween et Carnaval organisés par les Vén'Arts ont réjoui petits et grands et animé les rues du village.



Le marché de Noël et la bourse à tout des Vén'Arts ont proposé divers stands.

Les élèves de CE2/CM ont agréablement surpris leurs parents lors du spectacle du 5 avril. Ils ont joué de la flûte et des "cuivres", accompagnés par des musiciens du Brass Band Sagona et dirigés par David PARTOUCHE.



Le vide-greniers organisé par l'Association des Parents d'Elèves a connu un grand succès. Bravo à ses nombreux bénévoles !

A partir du 1^{er} mars et jusqu'au 31 octobre, les horaires de votre déchetterie changent :

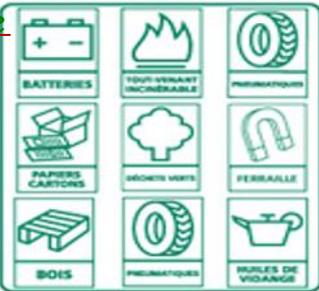


DÉCHETTERIE

DE CHAUMERCENNE

☎ 03 84 32 24 03

de



HORAIRES D'OUVERTURE		
	Matin	Après-midi
LUNDI	9h à 12h	14h à 18h
MARDI	_____	_____
MERCREDI	_____	14h à 18h
JEUDI	_____	_____
VENDREDI	_____	14h à 18h
SAMEDI	9h à 12h	14h à 18h

Tout dépôt de déchets et gravats est interdit sur le territoire de la commune (se renseigner en Mairie).



NOUVEAU : plus de sécurité autour de l'école

Après plusieurs sollicitations du Conseil d'école (enseignants, délégués des parents) et un accident qui, fort heureusement, n'a provoqué que des dégâts matériels, le Conseil municipal a décidé de sécuriser la rue de la Grotte en instaurant un sens unique de circulation, dans le sens EGLISE → GROTTÉ, jusqu'à l'intersection avec la rue Fénelon.

L'objectif est bien sûr de protéger les nombreux élèves en évitant les croisements et retournements de véhicules.

De plus, des places de stationnement « Arrêt minute » seront créées sur le côté droit de la rue de la Grotte afin que les parents puissent déposer leurs enfants côté trottoir de l'école, sans que ceux-ci aient besoin de traverser la rue. Les trottoirs côté école seront décaissés, remblayés et recevront un revêtement bitumineux.



Attention au respect des biens et des personnes

Des incivilités sont à déplorer principalement autour de l'école, du stade et du parcours de santé. Ces sites ne pourront rester ouverts à tous que s'ils sont respectés par chacun.

Certains comportements répétitifs sont à déplorer. Les fautifs sont connus et ont souvent été mis en garde par les élus, le personnel communal ou tout citoyen soucieux du bien commun. Alors, pourquoi ces actes ne cessent-ils pas ?

Nous souhaitons, au travers de ce bulletin municipal, informer chacun d'entre vous, vous les jeunes, vous les parents, vous tous les Valaysiens, que :

- ✓ des pas de chevaux et des traces de moto endommagent encore le parcours de santé et le stade ;
- ✓ des véhicules circulent sur les zones enherbées ;
- ✓ des pierres ont été jetées sur le toit de l'école ;
- ✓ des crachats sur les vitres ou dans la cour de l'école donnent un triste spectacle aux jeunes élèves.



Merci à tous de nous aider à protéger notre cadre de vie !

Naissances

Mathis **DELAGRANGE**

Rayan **BREUILLARD**



le 20 janvier 2018

le 13 mars 2018



Décès

Mme Claude **SCHLAGENHAUF**, née **WEITE**, le 16 février 2018

Mme Marie-Louise **POITREY**, le 27 mars 2018



Les aides pour l'amélioration de l'habitat

Pour vos travaux d'économie d'énergie, réhabilitation, maintien à domicile, **le dispositif d'aides « Amélioration de l'Habitat Val de Gray » est prolongé jusqu'au 23/04/2019.**

Pour toute information, contactez la Communauté de Communes Val de Gray (03.84.65.58.69) ou SOLIHA (03.84.75.38.56) ou rendez-vous à la permanence le 2ème jeudi de chaque mois, de 10 à 12 h, dans les locaux de la CCVG - 10, rue Moïse Lévy à Gray.



La Carte Avantages Jeunes 2018/2019 : réservez-la en mairie !

Pour l'obtenir début septembre au **prix préférentiel de 6 €** (au lieu de 8€), réservez-la, **avant le 15/07/2018**, auprès du secrétariat de mairie, du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30.



La carte Avantages Jeunes propose des réductions et des gratuités dans les domaines de la culture, des loisirs, du sport et de la vie pratique en Franche-Comté.

Elle s'adresse aux **jeunes de 0 à 30 ans**. Plus d'infos sur : www.jeunes-fc.com

Comité des fêtes



VALAY

Vendredi 25 mai à 19h30

la fête **des** **voisins**

**Vous êtes conviés dans la cour de l'école
pour notre premier repas de la fête des voisins.
Apportez vos couverts, votre nourriture et vos boissons,
des barbecues allumés seront à votre disposition.
L'apéritif sera offert par le comité des fêtes.**